

Conseil de Paris du 30 septembre 2019 et 1,2,3 octobre 2019

VŒU

Déposé par Valérie Montandon et les élus du groupe Les Républicains & Indépendants ; Relatif à l'amélioration du parc Bercy

Le Conseil de Paris,

Considérant les observations et remarques formulées durant la marche exploratoire dans le parc de Bercy du 9 septembre 2019,

Considérant que la mairie du 12^e arrondissement a été régulièrement alertée depuis plusieurs années sur divers problèmes d'insécurité rencontrés régulièrement au sein du parc,

Considérant que les riverains du quartier se plaignent toujours de nuisances de toute sorte aux abords du parc en soirée, la nuit, et notamment provoquée par la présence d'attroupements de personnes, parfois en état d'ébriété ou sous l'effet de stupéfiants,

Considérant des commerces illicites, désormais durablement installés au fond du *Skate-park* s'étendent désormais vers le centre du Parc, aux yeux de tous, notamment de familles accompagnées d'enfants,

Considérant que les riverains du quartier se plaignent de façon récurrente des carences de l'entretien du parc et des nuisances engendrées par les nombreux travaux (métro, immeuble privé en construction qui utilise le domaine public),

Considérant que la transformation du parking de cars de la SEMAES en gare routière digne de ce nom n'a fait l'objet d'aucune étude d'impact anticipant le nombre d'utilisateurs et qu'elle se révèle disproportionnée pour l'accueil du nombre de voyageurs,

Considérant que le nombre d'utilisateurs de la gare routière précitée, sans cesse grandissant, a des conséquences sur le parc, notamment par l'utilisation des pelouses qui sont d'autant plus dégradées,

Considérant que certaines parties des pelouses du parc ont été ravagées par différents événements (comme par exemple la coupe du monde de jumping et dressage ou le dépôt d'Algecos destinés à des chantiers),

Considérant l'état déplorable, flagrant, du traitement des déchets dans le parc tant par le manque de poubelles et de nettoyage des services de la ville de Paris, ou de la société mandatée par la SEMAES, du déversement à ciel ouvert des ordures et des toilettes des cars sur la zone de dépôtage, et de la prolifération des rats,

Valérie Montandon et les élus du groupe LRI émettent le vœu :

- D'intervenir au plus vite pour redonner au parc de Bercy son identité initiale, sa salubrité et sa tranquillité ;
- D'améliorer, en rapport avec la Préfecture de police, la prise en charge des signalements des riverains en ce qui concernent les incivilités, les agressions, et l'insécurité récurrente,
- De renforcer les effectifs des patrouilles d'agents de sécurité dans le parc, notamment aux abords de la gare routière et de la cinémathèque,
- De sécuriser l'accès du *Skate-park*,

- De créer des espaces dédiés au volley, pour que toutes les pelouses ne soient pas détruites
- D'étudier un meilleur agencement de la gare routière, notamment en déplaçant les entrées et sorties côté Seine et non plus côté parc, et ce avant 2027, date de fin de contrat de la SEMAES,
- D'étudier une meilleure réparation du Trafic en mettant en place plusieurs gares routières à Paris pour alléger le dispositif de Bercy,